

CIRCULAIRE 072-23

17 mai 2023

**LIMITES DE POSITIONS – PRODUITS INSCRITS
SUR TAUX D'INTÉRÊT RÉGLÉS EN ESPÈCES**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur taux d'intérêt réglés en espèces et les options sur contrats à terme sur taux d'intérêt réglés en espèces ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions. Le fichier des limites de positions est accessible à partir de [cette adresse URL](#). Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

Produit Inscrit	Mois d'échéance	Limite de positions du mois d'échéance en cours	Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)
Les contrats BAX et les options sur les contrats BAX	Juin 2023	40 460	2023-06-01
Les contrats BAX et les options sur les contrats BAX	Juillet 2023	40 460	2023-06-01
Les contrats BAX et les options sur les contrats BAX	Août 2023	40 460	2023-06-01
Les contrats CRA	Mars 2023	40 460	2023-06-01

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.

Bourse de Montréal Inc.

1700 – 1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 14 Montréal, Québec H3B 0G7

Téléphone: 514 871-2424 - Sans frais au Canada et aux É.U.: 1 800 361-5353

Site web: www.m-x.ca